

JOURNAL

JARDINERIES

L'Expert de vos marchés



Obligation réglementaire de recyclage

Adhérez pour vous mettre en conformité

Vous êtes fabricant ou distributeur d'articles de bricolage et de jardin ? La nouvelle réglementation pour le réemploi et le recyclage des produits usagés vous concerne.

Dès maintenant, vous devez adhérer à Eco-mobilier, l'éco-organisme agréé par l'État, pour vous mettre en conformité.



Informez-vous et adhérez sur espace-services.eco-mobilier.fr

Eco-mobilier est l'éco-organisme de la maison pour la collecte, le tri et le recyclage.

TOUTE L'ACTU

| La nouvelle acquisition d'Evergreen Garden Care

SPÉCIAL JARD'INNOV

| Toutes les nouveautés primées par la distribution



ÇA DÉCOLLE

| Origine France garantie Pour faire la différence

ON A VISITÉ POUR VOUS

| Arbres & Co, un tout nouveau concept de vente



TENDANCES RETAIL

| No gender Pour les nouvelles générations

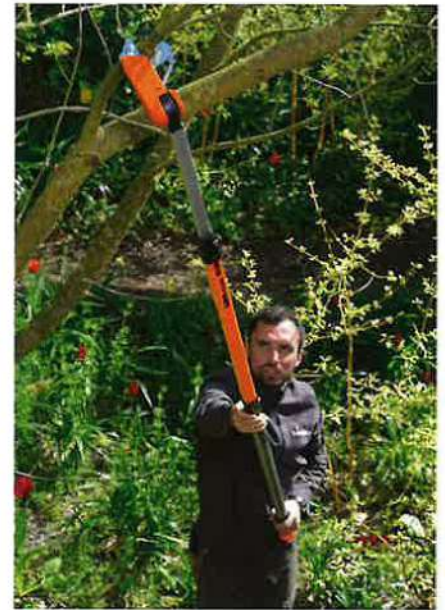


ORIGINE FRANCE GARANTIE

La « marque France » pour se démarquer...

La fabrication française a le vent en poupe! Une expertise reconnue par le label Origine France garantie que les entreprises du monde du jardin revendiquent de plus en plus pour répondre aux attentes de la distribution comme des consommateurs. Retour sur un label exigeant et porteur.

PASCALE BENHAÏEM-KOMLOS



Bahco fait partie des premières entreprises du monde du jardin à miser sur le label OFG.

Valeur montante avant la crise sanitaire, le made in France sort gagnant de la période post-Covid. 64 % de Français estiment avoir augmenté leur consommation de produits français depuis le début de l'épidémie, si l'on en croit l'étude de l'agence Insign réalisée entre mai 2020 et janvier 2021.

LE SEUL LABEL RECONNU PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Créé en 2010 par Yves Jégo, le label OFG est porté par plus de 700 entreprises et 3000 gammes. Un label qui a le vent en poupe puisque le nombre de produits certifiés a progressé de 20 % en 2021, et 2022 s'annonce aussi un bon cru. Pour rassurer un consommateur qui a besoin de transparence, le label OFG se veut très exigeant, avec notamment l'obligation de l'obtenir pour chaque gamme de produits. Les conditions? Au moins 50 % du prix de revient unitaire sorti d'usine de la gamme de produit doit être d'origine française. Le produit doit également prendre ses caractéristiques essentielles en France, c'est-à-dire effectuer ses étapes de transformation principales sur le territoire français. Pour contrôler le respect de

ces pratiques, l'entreprise est audité tous les ans par un certificateur indépendant. Un haut niveau d'exigence qui fait d'OFG la seule certification reconnue par les pouvoirs publics. La marque Bahco fait partie des premières entreprises détentrices du label, l'ayant obtenu en 2012. Plus de 90 % de sa gamme jardin est OFG et fabriquée dans l'usine familiale de la marque, à Baugé. « Notre cœur de métier est de faire des produits de qualité, axés professionnels et garantis à vie, précise Christian Laloue, directeur commercial Bahco. Il nous paraissait important de nous appuyer sur un label fiable pour mettre en avant ces arguments... »



Le Récup'Déco d'EDA a été primé au Prix des Collections des IDC 2022 dans la catégorie Jardin ecole malin - produit le plus simplifiant.

300 kilomètres de l'usine. « Dans le monde du jardin, nous sommes sur un modèle économique de proximité, cela implique entre autres de ne pas faire venir de matières premières du bout du monde. Enfin, je pense que ce label répond à la demande croissante de nos clients, d'une consommation plus durable et éthique... »

COMMUNIQUER DAVANTAGE SUR LE LABEL

EDA est certifiée depuis 2016 : c'est l'organisme indépendant Afnor qui réalise chaque année son audit annuel de maintien de la conformité. « La crise sanitaire que nous traversons actuellement s'impose comme un accélérateur de tendances aux quatre coins du globe, déclare Laurent David, directeur commercial EDA. La consommation made in France figure en tête de liste des nouvelles attentes. En effet, en quête de sens, une majorité des Français affirment avoir augmenté leurs achats de produits locaux ces derniers mois, et malgré leur prix souvent plus élevé, 74 % d'entre eux seraient prêts à payer plus cher pour un produit made in France, soit une proportion stable depuis 2011. » Avec 99 % de ses produits jardin certifiés OFG, EDA se revendique comme une société engagée, attachée à cette vraie différenciation. Et même si l'OFG représente pour elle un certain budget comprenant l'audit et la redevance annuelle OFG, l'entreprise se félicite de cet investissement. Avec néanmoins un petit bémol, selon Laurent David, « le manque de visibilité du logo et de la communication de Pro France pour valoriser ce label... »



La gamme Terreux de France de Premier Tech est labellisée OFG.

OFG, AVEC PREUVES À L'APPUI

La gamme Terreux de France de Premier Tech destinée au grand public est OFG. Le choix d'un label qui s'est naturellement imposé, selon Philippe Doyen, directeur commercial et marketing consommateur Premier Tech : « Quand on s'appelle Terreux de France, on se doit d'être en phase avec cette affirmation, tout le monde aligne ses petits drapeaux bleu blanc rouge... Nous, nous voulions que nos affirmations soient assises sur des certitudes, et pour cela, il n'y a pas mieux que le label OFG, qui n'est pas dans le déclaratif mais qui donne lieu à des vérifications annuelles. » Pour bénéficier du label, et même si l'usine est française, les produits Terreux de France ont dû prouver le sourcing de leurs matières. Premier Tech a ainsi revu ses compositions, s'interdisant les billes d'argiles allemandes ou belges, et remplaçant la tourbe dans ses produits OFG par du terreau forestier, du compost, des écorces de pin, tous sourcés à moins de